

J'espère qu'en plus d'apaiser les craintes des députés qui ont déjà parlé, le gouvernement prendra cette loi très au sérieux, parce qu'à mon avis, à part les rares cas où des accidents sont causés par une défectuosité des pneus, le fait que certains automobilistes surchargent leurs pneus est cause de beaucoup plus d'accidents que l'on ne croit. Je répète que si l'on excepte les cas où les pneus accusent des défectuosités manifestes du fait de leur production en série, je crois qu'au moins 35 p. 100 des chauffeurs canadiens imposent des charges trop lourdes à leurs pneus et aucune enquête, si parfaite soit-elle, ne peut révéler au ministre ou à la Chambre dans quelle mesure la surcharge des pneus est la cause directe ou indirecte des accidents routiers.

Les fins de semaine ou même les autres jours quand les voitures sont surchargées, les accidents de la route, et donc les morts ou blessures, sont plus nombreux si bien que, même si le gouvernement fait respecter les règlements prévus dans ce bill, cela ne réduira qu'en partie ce que j'appellerai l'épidémie mondiale d'accidents mortels de la route.

Évidemment, lorsqu'on parle de la protection du consommateur, on risque de se lancer dans une discussion d'ordre philosophique. Ai-je le droit, quand je vais chez un marchand de pneus, de chercher une bonne aubaine? Certainement, je désire obtenir le meilleur pneu au meilleur prix. Mais il faut examiner la chose très attentivement. Certains disent que nous n'avons pas le droit de nous immiscer dans le marché libre et qu'on devrait pouvoir acheter n'importe quel pneu pour sa voiture. Je puis comprendre ce point de vue, mais, à mon avis, mon seul droit quand je vais acheter un pneu c'est d'acheter le pneu le plus sûr que puisse produire la technique moderne. Je n'ai pas le droit parce que j'ai pu profiter d'une bonne aubaine chez un marchand de pneus le vendredi soir d'aller tuer le lendemain toute une famille sur la route simplement parce que j'ai voulu épargner quelques dollars en achetant des pneus bon marché.

Il nous faudrait bien préciser ce que quelqu'un peut faire et ne peut pas faire lorsqu'il va acheter des pneus. Je ne veux pas dire que le ministre devrait mettre en place toute une bureaucratie ni, comme l'a fait le député de Winnipeg-Sud-Centre (M. McKenzie), que cela ne marchera pas au Canada parce que cela n'a pas marché aux États-Unis. Je commence à en avoir assez de ce genre de raisonnement. Nous ne devons pas nécessairement fonctionner de la même façon qu'aux États-Unis.

Je crois le ministre désireux de prendre une bonne initiative. Je suis parfaitement au courant des intrigues de couloir et de toute la pagaille bureaucratique qui règnent aux États-Unis; j'ai communiqué avec M. Nader à de nombreuses reprises et je sais dans tous les détails pourquoi cela n'a pas marché aux États-Unis. Mais il n'y a pas de raison pour que cela ne marche pas au Canada. J'ai confiance dans le ministre et sa philosophie. La protection du consommateur ne doit pas nécessairement se traduire par une ingérence dans le marché. Je crois que le gouvernement, le public et le fabricant doivent travailler ensemble et si nous le faisons de façon raisonnable et en adultes, notre industrie pourra produire des marchandises à un prix raisonnable tout en offrant une qualité qui assurera la protection des gens.

Je crois qu'on peut trouver des pneus à un prix raisonnable sur le marché tout en étant sûr que ce soit les meilleurs pneus que puisse produire la technique moderne. Le public a le droit d'attendre la même chose, qu'il s'agisse de pneus d'origine ou de pneus de rechange. Moyennant un mini-

mum de frais et un maximum de surveillance, nous pourrions veiller à ce que le consommateur fasse un bon achat et à ce que le public obtienne la protection à laquelle il a droit.

● (1530)

Au risque de me répéter, je dirai que le ministre a eu beau citer certains rapports du coroner, il est impossible de savoir exactement combien de morts et de blessures sont dus à des accidents qui sont survenus parce que les véhicules n'étaient pas munis des pneus qu'il fallait. Pour qu'un chauffeur puisse manœuvrer facilement sa voiture et éviter tout excès de fatigue au cours d'un long voyage, il faut que son véhicule soit muni de la bonne sorte de pneus.

Le ministre conviendra qu'aucune enquête du coroner ne peut révéler que les pneus étaient défectueux et que l'accident est attribuable à l'éclatement d'un pneu ou à autre chose. A mon avis, le fait que les chauffeurs n'équipent pas leurs véhicules des pneus qu'il faudrait avant d'entreprendre un long voyage est nettement l'une des causes de mort ou de blessures à la suite d'accidents de la route.

Je félicite donc le gouvernement de présenter ce projet de loi et j'espère que la population et l'industrie collaboreront tant soit peu à réduire la tuerie sur les routes du monde entier.

M. Les Benjamin (Regina-Lake Centre): Monsieur l'Orateur, je ne dirai que quelques mots sur ce bill. A l'instar du député qui m'a précédé, je tiens à dire que nous approuvons la présentation de cette mesure législative, qui prévoit de meilleures normes dans cette branche de la sécurité, plus précisément les pneus d'automobile. La mesure mérite l'appui de tous.

Permettez-moi de dire au ministre par votre entremise, monsieur l'Orateur, que si, en imposant des normes de sécurité minimales et des marques de sécurité pour les pneus, nous réussissons à restreindre le vaste choix de tailles et de qualités de pneus différents que l'on peut acheter actuellement au Canada, nous aurons fait un grand pas. Bien que je sois d'accord avec la plupart des remarques du député de Brome-Missisquoi (M. Grafftey), je suis sûr qu'il reconnaîtra, tout comme le ministre, que lorsque le consommateur se rend dans un magasin pour acheter des pneus et se trouve face à un tel choix de marques, de tailles et de qualités différentes, il est tout à fait désemparé et ne sait pas ce qu'il achète.

En outre, j'espère que le ministre des Transports (M. Lang) et le ministre de la Consommation et des Corporations (M. Ouellet) uniront leurs efforts en vue de lutter contre la publicité trompeuse concernant les pneus. S'il fallait croire toutes les annonces que l'on lit dans les journaux, monsieur l'Orateur, on pourrait acheter le meilleur pneu du monde pour une bouchée de pain. On harcèle et on dupe le consommateur de deux façons: premièrement, par ce grand choix de tailles, de qualités et de marques de pneus. Deuxièmement, par le genre de publicité qui est faite pour ces pneus.

Le ministre des Transports et son collègue de la Consommation et des Corporations devraient également s'occuper de ce que l'on appelle les pneus standard. Si une personne, par erreur, oublie de mentionner la qualité des pneus d'une voiture toute neuve, sa voiture lui sera automatiquement livrée avec des pneus qui sont, en fait, de mauvaise qualité et peu sûrs. La dernière fois que j'ai commandé une voiture, monsieur l'Orateur, j'ai demandé qu'elle me soit livrée à Oshawa. C'était une voiture compacte et je suis allé la chercher là-bas. J'avais oublié de parler des pneus.